

# De la commission aux affaires féminines... à la délégation aux affaires féminines... à la délégation à la question des genres

## Rapport final du Conseil synodal à l'attention du Synode d'hiver 2010

---

La délégation aux affaires féminines sera dissoute à la fin de l'an 2010. C'est tout un chapitre du travail avec et pour les femmes au sein des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure qui s'achève. Ce rapport en dresse le bilan depuis ses débuts, en 1979.

A partir de 2011, c'est la délégation à la question des genres du Conseil synodal qui sera en charge de la mise en œuvre des activités concernant les genres dans tous les secteurs de l'Eglise cantonale.

### 1979 – 2003

#### Commission aux affaires féminines du Conseil synodal

Fondation :	21.3.1979, 16h au Bürenpark, par 10 femmes et 3 hommes
Dissolution :	13.3.2003, 17h
Durée :	24 ans

#### Mission

La commission aux affaires féminines était surtout, pour commencer, une instance de consultation pour la première conseillère synodale bernoise, Hanni Lindt-Loosli. Elle est devenue ensuite le lien entre le Conseil synodal, les titulaires du bureau des femmes (Gwatt) et la base, en Eglise ou hors Eglise, active et très large, soit le mouvement des femmes à la base. Elle a porté les différents dossiers et les sujets concernant les femmes, a œuvré pour institutionnaliser l'égalité des femmes et des hommes et pour donner plus de poids aux femmes.

#### Participation

**Conseillères synodales/Présidentes** : Hanni Lindt-Loosli, Ruth Schütz, Gertrud Fankhauser, Edith Riesen, Marianne Bühler, Susanne Schneeberger

**Membres de la commission** (liste peut-être non exhaustive) : Claire-Lise Affolter, Corinne Baumann, Dora Bernhard, Marianne Bühler, K. Bürgi, Mme Etter, Rose-Marie Ferrazzini, Krista Galli, Annemarie Geissbühler, Heidi Haas, Renate Hofer, Eva Joss, Elisabeth Lanz, M. Leonardi, Sophie Matschat, Elsbeth Merz, Maria Müller, Ruth Panero, Beatrice Pfister, Hans Ruh, Margrit Schwander, Martina Steffen, Sara Zwahlen

**Bureau des femmes à Gwatt**, 100% puis diminution progressive jusqu'à 50% ; « **Femme et société** » puis « **Service Femmes** » : Christine Fankhauser, Marianne Ennulat, Eva Schär, Anaba Gurtner (50%), Helmut Conzetti-Weise

**Bureau des hommes**, 50% : Andreas Borter, Robert Zimmermann

#### Activités et thèmes

- Promotion des femmes, lutte contre la discrimination des femmes au sein de l'Eglise (employées, bénévoles)
- Accompagnement de séminaires (Gwatt)
- Formation continue pour les députées au Synode : repas des femmes au Conseil synodal, cours de direction pour les femmes
- Décennie : mise en œuvre des objectifs au plan régional
- Administration, répartition du crédit de la décennie (Fr. 10'000.- /an)
- Engagement de femmes par l'Eglise ; conciliation des tâches professionnelles et familiales pour les hommes comme les femmes
- Participation à des rapports, consultations sur des questions et scrutins de société et de politique de l'Eglise
- Réseau suisse (FEPS)
- Contribution à la mise en œuvre cantonale des exigences de l'Eglise concernant les questions féminines

## **Publications (instance responsable et exécution du mandat)**

- Postes à temps partiel favorisant la famille et l'égalité au sein de l'Eglise et des paroisses
- Egalité des chances dans l'exercice du ministère pastoral ? – Rapport d'enquête auprès de théologiennes et de pasteures de l'Union synodale Berne-Jura, 1997-98 (en allemand seulement n.d.tr.)
- Les femmes font évoluer le ministère pastoral : résultats et conséquences des enquêtes sur : l'égalité des chances dans l'exercice du ministère pastoral, et sur : les femmes et le ministère pastoral : autoreprésentation et perspectives des paroisses, 2000 (en allemand seulement n.d.tr.)
- « Harcèlement sexuel et abus sexuels au cours des activités professionnelles et bénévoles accomplies dans le cadre de l'Eglise », 2001, version française (en allemand aussi : « Sexuelle Belästigung und sexuelle Ausbeutung am Arbeitsplatz Kirche », 2001)

## **Extraits d'archives (traductions des textes originaux en allemand n.d.tr.)**

**1979**

### **... du texte d'invitation à l'assemblée de fondation de la commission aux affaires féminines :**

*Il s'avère que, ces derniers temps, de nouvelles questions ne cessent de surgir qui concernent essentiellement la femme dans la société contemporaine. L'Eglise aussi veut débattre de ces problèmes. C'est pourquoi elle a institué la commission aux affaires féminines.*

**1983**

### **... du texte décrivant la stratégie et les objectifs de la commission aux affaires féminines du Conseil synodal :**

*La place de la femme se transforme à tous les niveaux. L'Eglise participe aussi à cette évolution. Elle en débat (p. ex. lors du Dimanche de l'Eglise consacré à la thématique « Femme et homme au sein de l'Eglise »). La commission aimerait contribuer à relier l'Eglise et le mouvement des femmes. Elle veut signaler les changements et leurs conséquences, en général et sur des points concrets... Aujourd'hui comme hier, la commission aimerait faire office d'instance consultative au Conseil synodal sur des questions précises. Elle aimerait aussi aborder certains thèmes, y réfléchir en s'appuyant sur la Bible, les analyser et les recommander au Conseil synodal pour réflexion. Les échanges sur les tendances et les événements qui ponctuent le mouvement des femmes, les prises de position sur les questions générales de société, les liens noués avec différents groupes de femmes, de l'Eglise ou non, permettent à la commission de contribuer à une meilleure compréhension des enjeux et des besoins des femmes au sein de la société et de l'Eglise.*

**1988**

### **... du dépliant sur la décennie œcuménique : solidarité des Eglises avec les femmes 1988 – 1998 :**

*La contribution essentielle des femmes au sein de l'Eglise et de la paroisse doit être (re)connue, y compris dans les faits. L'égalité entre hommes et femmes au niveau de la politique sociale et de l'Eglise doit devenir réalité. Les femmes doivent être encouragées et aidées à contribuer à tous les secteurs vitaux.*

**Pourquoi cette décennie ?** *Jésus Christ a soulevé les différences entre classes, races, populations, sexes. La décennie doit rappeler qu'aux yeux de Dieu femmes et hommes ont autant d'importance les unes que les autres puisqu'ils ont été créés à Son image. Ils sont donc pareillement invités à se soucier de la vie et de la Création et à préserver celles-ci.*

**Une telle action est-elle nécessaire ?** *Quelques mots-clés suffisent pour répondre : sous-représentation des femmes dans les instances et les parlements ; nouvelle pauvreté, des femmes surtout ; violence contre les femmes...*

**1991**

### **... de l'information du Conseil synodal dans la circulaire de juin 1991 sur le thème : 10 ans d'article sur l'égalité – grève des femmes le 14 juin 1991 :**

*Les Eglises réformées Berne-Jura attachent beaucoup d'importance à l'égalité entre l'homme et la femme dans le domaine social et religieux. C'est pourquoi le Conseil synodal attend aussi des collaborateurs et des collaboratrices de l'Eglise, ainsi que de ses instances, qu'ils profitent du 14 juin 1991 pour réfléchir à la valeur, à la reconnaissance et à la rémunération du travail des femmes... Le Conseil synodal espère que ces réflexions sur la manière de mettre en œuvre l'égalité entre homme et femme dépasse ce seul jour pour conduire à des progrès concrets en signe de solidarité. Lui-même va continuer à s'engager pour réaliser les objectifs de la décennie Solidarité des Eglises avec les femmes 1988 – 1998. Il fera tout son possible pour que la contribution*

si importante des femmes à la famille, à l'Eglise, à la paroisse soit reconnue et que cette reconnaissance se traduise en actes.

**Suggestion de lecture (en allemand)**

Hanni Lindt-Loosli : Von der «Hülf sarbeiterin» zur Pfarrerin.  
Die bernischen Theologinnen auf dem steinigen Weg zur beruflichen Gleichstellung.  
© 2000 by Paul Haupt Bern  
[De travailleuse sociale à pasteure... Les théologiennes bernoises  
sur le chemin ardu de l'égalité professionnelle]

**CITATION**

*C'était une période d'affirmation. Dans les années 1990, le mouvement des femmes s'est développé en une force concentrée qui a pris les thématiques des femmes et de l'égalité à bras le corps, en les reliant les uns aux autres, dans un esprit de sensibilisation. De nombreuses revendications de cette époque vont de soi aujourd'hui. Mais beaucoup d'autres n'ont pas abouti... Aujourd'hui les questions féminines et d'égalité ne mobilisent plus comme alors. La force d'un mouvement tient à sa nouveauté, à la surprise qu'il génère. Je me demande quels thèmes, quelles actions pourraient secouer ainsi la société aujourd'hui...*

Helmute Conzetti-Weise

**Question : et vous, qu'en pensez-vous ?**

Quel impact les thématiques abordées dans ces différentes sources ont-elles eu sur vous ? Les trouvez-vous encore modernes, actuelles, ou au contraire dépassées, ou encore trop traditionnelles ? Selon vous, à quoi en est-on aujourd'hui concernant les femmes, les hommes, l'équilibre entre les sexes ?

## 2003 – 2010 : délégation aux affaires féminines

Les commissions ont été supprimées suite à la réorganisation des services généraux en 2002. La commission aux affaires féminines est devenue délégation aux affaires féminines.

Fondation :	1 <sup>er</sup> avril 2003
Dissolution :	novembre 2010
Durée :	7 ans

### Mission

La délégation aux affaires féminines s'occupe des questions de genre en lien avec l'Eglise en général et avec la société. Elle sert d'antenne au Conseil synodal pour tous les thèmes, problèmes, débats relatifs aux genres au sein de l'Eglise et de la société.

Le Conseil synodal la consulte pour les questions de genre, par exemple en cas de prise de position officielle ou de procédure de consultation.

Pour accomplir ses tâches, la délégation aux affaires féminines travaille en réseau avec des personnes et des organisations concernées par la thématique des genres ou traitant ce domaine : député(e)s au Synode, collaboratrices et collaborateurs de l'Eglise, conseillères et conseillers de paroisse, Frauenkirche (Eglise des femmes) à Berne, Bureau cantonal de l'égalité de la femme et de l'homme, Conférence Femmes de la FEPS.

Extrait (traduit) du règlement interne de la délégation, 2003

### CITATION

*L'égalité est un label de qualité pour une entreprise, en faisant d'elle un employeur attrayant et en l'aidant à trouver des employées motivées. Le "courant épïcène" sera concrétisé lorsqu'il sera devenu aussi naturel de poser la question du sexe que celle des coûts.*

Andreas Zeller (procès-verbal du Synode d'hiver 2002)

### Participation

**Présidentes** : Susanne Graf-Brawand (2003-2009), Claudia Hubacher (2009-2010)

**Membres de la délégation** : Lucien Boder (Conseil synodal JU), Heidi Haas (BE), Eva Joss (JU), Irmela Moser (BE), Susanne Schneeberger (BE), Sabine Wälchli (BE), Ruth Wüthrich (SO), Andreas Zeller (Conseil synodal BE)

**Secrétaires** : Helmut Conzetti-Weise (2003-2007), Lisbeth Zogg Hohn (2007-2010).

**Pourcentage d'emploi à disposition** : 5 - 10%

### Activités et thèmes

- Questions d'égalité, institutionnalisation de l'égalité
- (Re)présentation des revendications féminines et de genre au Conseil synodal
- Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie en matière d'égalité
- Formation d'un réseau national, collaboration au comité de la Conférence Femmes de la FEPS
- Gestion et répartition du crédit de délégation (Fr. 9'000.-/an)
- Cours de formation continue pour les député(e)s au Synode
- Collaboration à la formation des cadres dans un but de prévention du harcèlement sexuel sur les lieux de travail

### Publications

- « Voir et entendre l'égalité » – Guide de communications épïcène dans les administrations et les services des Eglises réformées, 2009, édition française (en allemand : « Sichtbar und hörbar gleichgestellt – Leitfaden für die Anwendung der geschlechtergerechten Sprache in den gesamtkirchlichen Diensten », 2007)
- « Travailler ensemble dans le respect mutuel – Harcèlement sexuel et abus sexuels sur les lieux de travail de l'Eglise », 2009 (en allemand : « Respektvoll und wertschätzend zusammenarbeiten –

## CITATIONS

« Le langage permet de rendre à la personne sa singularité et de faire ressortir sa valeur. Comme le suggère notre guide de communication épiscopale, cette manière de rendre justice aux femmes et aux hommes n'est, je crois, pas contestée en Suisse romande, mais nos habitudes ont la vie dure, imprégnés que nous sommes par la grammaire apprise sur les bancs d'école ... et le combat des femmes pour changer les choses a aussi été moins virulent du côté romand que dans l'espace alémanique. Alors partager avec les autres Eglises romandes ce que nous avons préparé et qui a été très bien accueilli au niveau cantonal est pour nous tout à fait normal. C'est une petite pierre à cette construction de l'égalité... jusque dans les mots. »

Lucien Boder

On parle d'égalité surtout concernant la vie professionnelle, l'intégration, la position des hommes et des femmes... Mais l'égalité, Mesdames et Messieurs, est un thème qui concerne la communauté des nations, des peuples et des cultures, et par là même l'œcuménisme mondial et la solidarité internationale. Il s'agit ainsi de soutenir et d'encourager les femmes, à commencer par celles du tiers monde, car ce sont les femmes qui accomplissent la majorité des tâches essentielles, d'alimentation, d'éducation et de santé. L'égalité ne consiste pas seulement à dépasser les mentalités patriarcales d'antan, mais aussi à être réalisée et vécue au quotidien, en gardant un œil sur demain, sur une nouvelle manière d'être à l'avenir, avec pour mots-clés : la libération, la responsabilité, l'équité, le partenariat.

Samuel Lutz (extrait du procès-verbal du Synode d'hiver 2006, nouvelle traduction)

## Extraits d'archives

### **2003 ... des lignes directrices de la Conférence Femmes de la FEPS :**

« La Conférence Femmes ... offre un espace de collaboration entre la FEPS, les Eglises membres et les associations et organisations qui lui sont proches sur les questions concernant les femmes et le genre. Elle se situe consciemment à l'interface des exigences d'égalité, des revendications des femmes et des mouvements ecclésiaux féminins, d'une part, et de la collaboration femmes-hommes et de la stratégie du gender mainstream (courant de genre), d'autre part.

**Genre** : transposition du terme anglo-saxon «gender», genre se réfère aux rôles socialement construits des hommes et des femmes. Ce n'est pas la même chose que le sexe (caractéristiques biologiques) ni même que «femme». Le genre est déterminé par les tâches, les fonctions et les rôles assignés aux femmes et aux hommes tant dans la société, que dans la vie publique ou privée

**Gender mainstreaming** : considération des questions de genre (question au sujet des situations de vies spécifiques et des intérêts des hommes et des femmes) dans la totalité de tous les déroulements et décisions au sein d'une organisation ou d'un projet. Stratégie pour la mise en œuvre de l'égalité des sexes. »

### **2004 ... de la « Conception de l'égalité de traitement entre femmes et hommes dans les Services généraux des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure », dont le Synode a pris acte lors du Synode d'hiver du 30.11/1.12.2004 :**

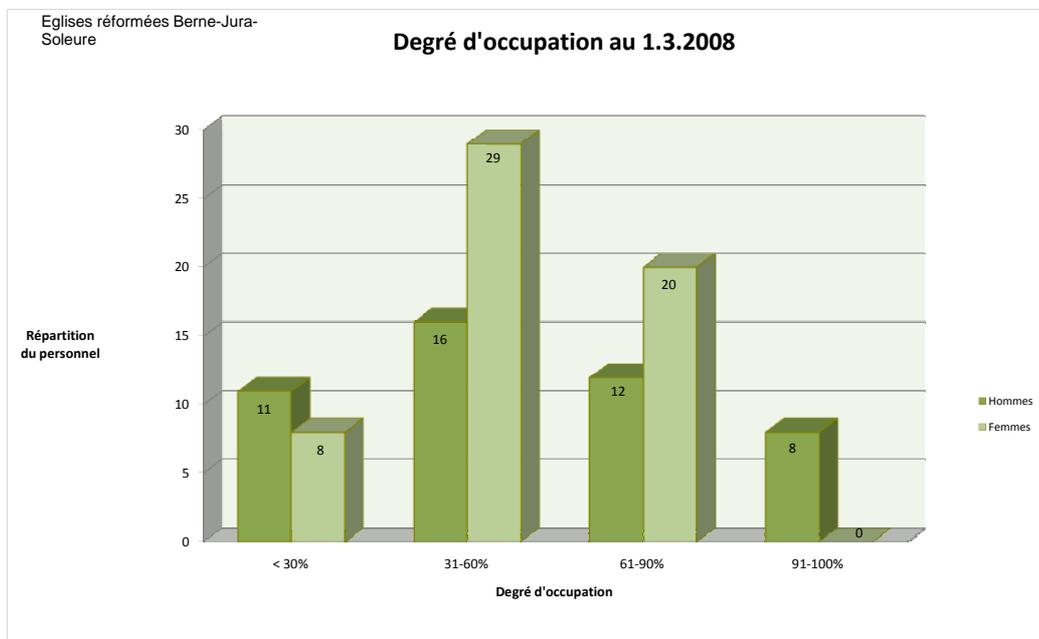
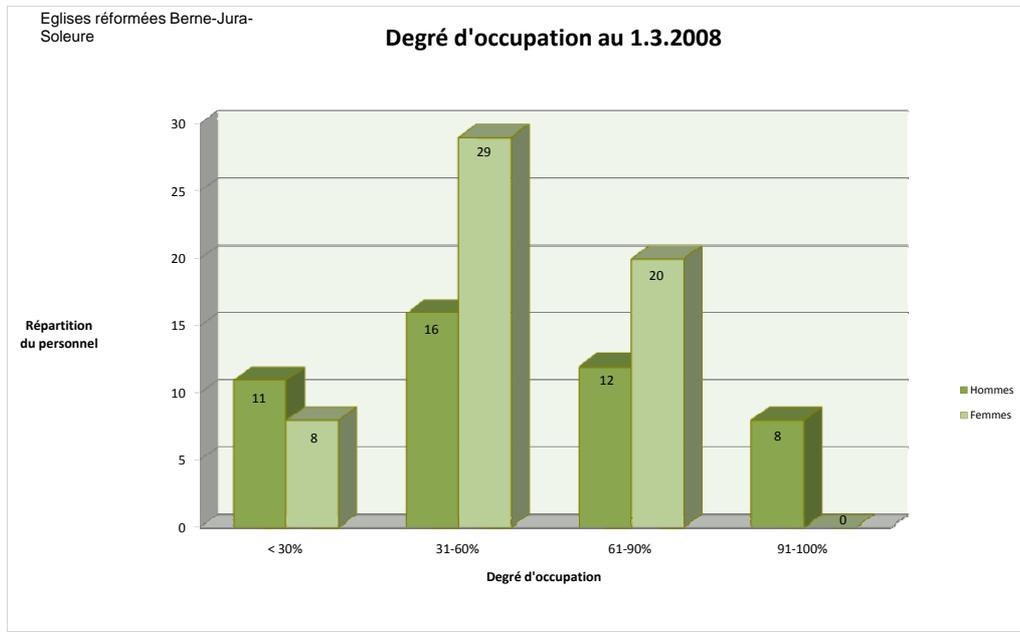
« Huit champs d'intervention pour l'égalité entre femmes et hommes :

- 1 Situation de l'emploi dans l'institution en fonction des genres
- 2 Recrutement du personnel
- 3 Evolution du personnel
- 4 Conciliation vie professionnelle – vie privée
- 5 Promotion d'un comportement partenarial sur le lieu de travail
- 6 Institutionnalisation de l'égalité de traitement entre femmes et hommes
- 7 L'égalité de traitement, une philosophie d'entreprise
- 8 Produits et prestations »

**2007 ... du guide « Voir et entendre l'égalité » :**

« Au sein des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, les hommes et les femmes travaillent en partenariat. Le langage que nous utilisons doit nous permettre de rendre visible et audible cette réalité: dans la vie quotidienne, dans les salles de réunion, les échanges de courriel, les documents et les déclarations officielles. » (p. 2)

**2008 ... extraits des statistiques des services centraux :**



**2009 ... du guide « Travailler ensemble dans le respect mutuel » :**

« Le Conseil synodal tient à assurer une ambiance de travail empreinte d'ouverture, de confiance et de respect mutuel, où l'humour et l'amitié ont leur place [...] » (p. 5)

## Bilan

### Succès (notamment) :

- L'égalité salariale et d'emploi est réalisée formellement dans les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, comme le montre la convention collective de travail. Quoiqu'il en soit, le nombre d'hommes reste plus important dans les positions salariales supérieures et le nombre de femmes reste plus important dans les positions salariales inférieures.
- Les femmes pasteures vont de soi.
- Les femmes à des postes publics et de direction vont de soi.
- L'égalité se réalise peu à peu au quotidien (congé maternité, crèches, répartition des rôles, travail salarié des femmes, sensibilisation des pères, congé paternité).

### Avancées :

Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ont fait œuvre de pionnier dans les thèmes suivants :

- Frauen verändern das Pfarramt (Les femmes font évoluer le ministère pastoral, 2000)
- Harcèlement sexuel et abus sexuels, en français et en allemand (2001)
- Guide de formulation épiscopale (2007)

D'autres Eglises cantonales ont utilisé les publications des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure pour concevoir les leurs.

### Difficultés (notamment) :

- L'institutionnalisation d'un poste consacré aux genres a échoué.
- Les ressources à disposition n'ont cessé de diminuer.
- Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ont supprimé en 2003 le double bureau pour les femmes et pour les hommes.
- Considéré dans son ensemble, le sujet n'est guère valorisé.
- Le contact avec les paroisses concernant les questions d'égalité a été victime du plan de suppression d'activités en 2004.

### Enjeux (notamment) :

- Le sujet est et reste ambivalent et controversé. Bien que l'égalité soit une tâche transverse (touchant la théologie, la catéchèse, la diaconie, etc.), il faut toujours relancer le sujet.
- Des facteurs intangibles (non mesurables) continuent à jouer un rôle important, souvent sous-estimé, dans la relation entre les sexes.
- Il s'agit toujours de «pouvoir» et de répartition des ressources.
- Même si l'égalité a été atteinte sur des points importants, la question des relations entre les sexes doit toujours être conscientisée et aménagée en conséquence.

## CITATIONS

*Malgré des progrès incontestables, la conscientisation autour du critère du genre ne va pas de soi – il faut toujours relancer le débat. Les questions de genre n'ont jamais la priorité. Il y a toujours quelque chose de plus important : les finances... le personnel... la politique. Et on oublie que ces domaines plus importants touchent aussi forcément aux genres. Il faut des femmes et des hommes qui ont le feu sacré pour faire avancer cette cause.*  
Susanne Graf-Brawand

*Beaucoup de choses ont changé et beaucoup n'ont pas bougé. La répartition traditionnelle des rôles n'évolue pas aussi vite que les bases légales. C'est pourquoi le thème de la justice entre les sexes occupera l'Eglise encore pendant des générations. L'équité n'est pas atteinte, c'est une tâche à accomplir.*

*Il ne s'agit pas d'un mouvement continu vers le haut mais d'un mouvement par vagues. Cela me choque un peu de retrouver dans d'anciens documents des thématiques auxquelles je suis confrontée aujourd'hui.*

Helmute Conzetti-Weise

**Question : et vous, qu'en pensez-vous ?**

Quels sont les besoins ?

Comment et où les questions d'égalité ou de genre se posent-elles aujourd'hui d'après vous ? Quelles sont les possibilités qui se font jour ?

Qu'attendez-vous personnellement du travail de genre dans notre Eglise ?

## Perspectives

A partir de 2011, la nouvelle délégation à la question des genres est responsable d'intégrer la thématique des genres dans tous les domaines concernant les collaboratrices et les collaborateurs des services généraux.

Une responsabilité largement partagée dans l'équilibre des genres est le principe d'action de la délégation.

La nouvelle délégation du Conseil synodal, le Conseil synodal lui-même et les cadres observent la question des genres, traitent de certaines thématiques et prennent des mesures pour réaliser l'égalité des genres dans le travail quotidien.

Des mesures d'encadrement seront introduites en 2011 sous la direction de la nouvelle délégation pour lancer le travail sur les questions de genres de manière ciblée.

## CITATIONS

*« Valoriser la question des genres revient à investir dans ce domaine. »*

Lisbeth Zogg Hohn

*« Porter la responsabilité pour les questions de genre est une tâche durable qui n'est pas focalisée sur UN sexe. L'extension du travail pour les femmes au travail sur les questions de genre est indispensable. »*

Claudia Hubacher